Protection contre l'introduction d'organismes nuisibles aux végétaux (modif. directive 77/93 /CEE)

1989/1058(CNS) - 17/07/1991 - Proposition législative modifiée

La CCE a repris un certain nombre des amendements du PE, dont: -celui demandant le renforcement des infrastructures d'inspection aux frontières extérieures de la Communauté; -celui prévoyant l'inscription de crédits pour remédier aux dommages occasionnés par les organismes nuisibles; -celui demandant l'augmentation des aides.